

VERNON



Fusion. Les clubs de natation de Vernon et Saint-Marcel s'unissent.

DANS NOTRE EDITION DE DEMAIN

Exposition. La halte impressionniste de Laurent Fabius au musée de Vernon.

Ecueils pour fauteuils

SOLIDARITE. Le groupe de travail municipal chargé du handicap a sillonné le centre-ville pour établir un état des lieux de l'accessibilité. Les points noirs sont innombrables.

Un véhicule garé à cheval sur le trottoir. Des conteneurs à poubelles qui empiètent sur le passage. Une marche au seuil d'un magasin... Longue est la liste des obstacles qui jalonnent le parcours d'un handicapé, en centre-ville de Vernon. La semaine dernière, trois groupes composés d'élus, de représentants des associations concernées, de la police municipale, des services techniques de la ville et de l'Union des commerçants, ont sillonné les rues pour faire un état des lieux.

Commerces, musée, banques, gare... Une revue dans le détail



Une fois les deux vantaux de la porte du musée ouverts, un ascenseur est à la disposition des personnes à mobilité réduite

« Il n'est pas question de stigmatiser qui que ce soit, explique Jean-Luc Piednoir, l'initiateur de la « promenade ». Juste de susciter une prise de conscience et de rappeler que la loi de février 2005, qui définit les droits fondamentaux des personnes handicapées, sera applicable en 2015. »

Commerces, banques, musée, gare... Pendant près de trois heures, le fauteuil roulant emmené par chaque groupe teste les accès aux magasins ou bâtiments, à leurs sanitaires, mais aussi le franchissement de trottoirs. Mètre enroulé et niveau à bulle mesurent

largeur de porte, hauteur de distributeurs à billets ou de DVD, dénivelé de bateaux devant les passages piétons... Maryse Avïce, conseillère municipale déléguée au centre-ville, note précisément les points perfectibles. Et ils sont nombreux !

« Rares sont les magasins dont le seuil ne comporte pas de marche, constate avec regret Pierre Larpenteur, représentant départemental de l'Association des paralysés de France. La norme est de trois centimètres de hauteur mais la re-

commandation est de deux. » Gabriel Sino, adjoint au maire qui accompagne le groupe, s'adresse aux commerçants et explique la démarche. S'il est globalement bien accueilli, certains visages se ferment lorsque les « points noirs » sont mentionnés car, dans certains magasins, il est totalement inen-

visageable pour un handicapé en fauteuil roulant d'en franchir le seuil, même accompagné et aidé. « Nous voulons attirer votre attention sur ce qui ne va pas », précise l'élû, en tendant un dépliant

qui définit la réglementation et mentionne les aides auxquelles peuvent prétendre les commerçants pour effrayer les travaux.

Il y aura beaucoup à faire aussi du côté de la municipalité. Trottoirs étroits présentant une forte pente, parcmètre ou poteau contraignant le passage... Cette « promenade » a eu le mérite de révéler aux valides le nombre insoupçonné d'écueils qui jalonnent le parcours d'un fauteuil roulant.

FREDERIQUE THULLIER

« Un travail colossal reste à faire »

La « promenade » en centre-ville de Vernon a été une révélation pour bon nombre des participants.

« L'impression que nous avons, en tant que valides, que bon nombre d'endroits sont accessibles aux handicapés est totalement fausse, commente Jean-Luc Piednoir. Nous avons mesuré combien le travail qu'il reste à faire est colossal. »

Pour Pierre Larpenteur, de l'APF de l'Eure, ce n'est pas une surprise. « L'initiative de la municipalité est très intéressante. Les difficultés que l'on rencontre le plus fréquemment sur la voie publique sont les voirures mal stationnées et les pou-

belles ou cartons qui restent sur le trottoir. Quant au bâti, il y a des normes à respecter. Si elles ont été établies, c'est pour être appliquées à tous. La loi ne doit supporter aucune dérogation. D'ailleurs, toutes les demandes d'amendements ont été refusées par l'APF. »

Dans les rues de Vernon, la déclivité des trottoirs pose un réel problème aux personnes qui circulent en fauteuil roulant. « Il y a la pente mais aussi la largeur qui ne permet pas toujours de pivoter », ajoute-t-il.

Certains commerçants ont déjà pris conscience des difficultés pour accéder à leur établissement. « C'est très bien de prévoir une

rampe pour le franchissement de la marche du seuil, approuve Pierre Larpenteur. Mais lorsque l'on mesure la pente, elle est de 20 % au lieu de 5. Il faut être aidé et par quelqu'un de musclé qui plus est... »

« Nous allons faire une synthèse de tout ce qui a été relevé et agir. Sinon, cela ne sert à rien, conclut Jean-Luc Piednoir. La ville a un budget pour corriger les erreurs et certaines sont flagrantes. Nous allons établir un plan pour améliorer les choses mais il y en aura pour des années. Quant aux commerçants, nous leur donnerons des pistes pour qu'ils fassent au mieux de leur côté. » Dont acte !



Une rampe d'accès, c'est bien. Encore faut-il que la pente ne soit pas trop raide

REAGISSEZ SUR:

redaction.vernon@presse-normande.com

